

AUTRES RAPPORTS – RÉMUNÉRATION

EXERCICE FINANCIER 2024-2025

Au 31 mars 2025, Effectif de la santé Canada employait 20 personnes à temps plein, soit directement, soit détachées d’autres organismes. D’autres rôles ont été occupés par des personnes recrutées par l’intermédiaire d’agences de placement, des sous-traitantes et sous-traitants à temps partiel, et des étudiantes et étudiants d’été, pour un total de 27 personnes travaillant pour l’organisme au cours de la première année complète d’activité.

Effectif de la santé Canada a commencé à mettre en œuvre une proposition de valeur pour les employées et employés, axée sur leur perfectionnement et la mission, ainsi qu’une philosophie de rémunération visant à attirer et à retenir les talents nécessaires pour respecter les engagements énoncés dans le plan stratégique. Dans le cadre de cette philosophie, l’organisme procédera régulièrement à une évaluation comparative de la rémunération du personnel, ainsi que d’autres composantes du régime de rémunération des employés, dans le but de demeurer concurrentiel par rapport au marché.

Les membres du conseil d’administration d’Effectif de la santé Canada ont reçu un total de 22 400 \$ pour leurs services pour l’exercice se terminant le 31 mars 2025.

FOURCHETTES SALARIALES D’EFFECTIF DE LA SANTÉ CANADA (au 31 mars 2025)		
NIVEAU D’EMPLOI	FOURCHETTE SALARIALE	NOMBRE D’EMPLOYÉ(E)S À TEMPS PLEIN
1. COORDINATION	59 500 \$ à 80 500 \$	3
2. RÔLE TECHNIQUE/PROFESSIONNEL	70 550 \$ à 111 550 \$	9
3. GESTION	93 500 \$ à 192 000 \$	7
4. CADRE	187 000 \$ à 258 000 \$	1
5. DIRECTION GÉNÉRALE	260 500 \$ à 367 800 \$	
TOTAL		20*

* REMARQUE : Exclut les personnes recrutées auprès d’agences de placement, les sous-traitantes et sous-traitants à temps partiel, et les étudiantes et étudiants d’été